

A Ste-Croix : le Reban de l'ours

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dait immobile l'ordre de marcher et le premier coup de feu.

Celui-ci ne se fit pas attendre. A dix heures et demie, une formidable décharge d'artillerie se fit entendre du haut de la colline. Aussitôt un vol immense de moineaux s'éleva dans les airs et vint, effaré, se blottir dans notre petit bois.

— Attention ! attention ! crièrent les chefs.

Une seconde détonation survint, une troisième et bien d'autres, suivies de la réplique de nos braves artilleurs, qui au premier coup « saluèrent le feu. »

— En avant l'infanterie ! cria le général, débouchant tout à coup d'un massif de fayards, d'épines et de *meurons*. Lancez-vous dans les bois, puis sortez-en, au nord, en tirailleurs ! Un peu lestes, capitaine ! Voyons, conscrits, habiles ! habiles !

La tête baissée, nous nous lançâmes sous bois, un peu à la débânde. Le porte-drapeau eut mille peines à cause de sa bannière, qui risquait de se déchirer aux ronces des taillis et aux branches sèches des sapins.

Nous sortîmes du bois ; nous nous déployâmes en tirailleurs, puis, à genoux ou accroupis dans les prés, nous commençâmes la guerrière mélodie.

Bonne maman ! quel vacarme. — Visez bien ! — Tirez toujours ! criaient les chefs. — Nous n'avons plus de cartouches, dit une section. — Ça ne fait rien, tirez toujours !

Un parlementaire survint. Ses demandes furent repoussées.

La bataille reprit alors de plus belle. La cavalerie n'arrivant pas pour tenter une charge et le corps des pontonniers étant en retard pour construire un pont sur un marais qui protégeait l'ennemi, on entendit soudain, au milieu de la fumée et des cris des chefs, retentir le signal du pas de charge et le commandement : « A l'assaut ! »

Bonne mère ! ce fut terrible comme un ouragan ! Nous nous élançâmes tous comme des tigres et grimpâmes un talus d'où l'ennemi nous canardait à plaisir. Le pauvre Etourneau roula deux fois sur lui-même ; Flageolet s'en fut donner de la tête dans un buisson ; le sergent Colibri vit rouler son képi au bas de la colline, et Clarinette et moi nous arrivâmes les premiers sur la redoute !

Hourrah ! la batterie ennemie fut prise, enclouée, et toute sa troupe, faite prisonnière, fut conduite sur le plateau qui s'étend du Bourgoz aux Grangettes, pour se rendre à discrétion et signer le traité de paix.

On en fêta les conclusions dans un dîner sur l'herbette, aux sons joyeux de nos fanfares et en offrant à nos ennemis quelques-unes de nos meilleures provisions.

Le soir, toute la brigade rentra dans ses foyers, les pieds crottés, mais le cerveau content.

Ah ! bonne mère, que la guerre est chose terrible, quand elle tue et fait couler le sang ; mais qu'elle est charmante, quand elle nous apporte un jour de congé et ne fait peur qu'aux moineaux !

Adieu, chère maman, je reste, pour la vie, ton fils bien affectionné et reconnaissant.

LOLO.

P.-S. — Si tu pouvais m'envoyer un peu d'argent,

tu me ferais grand plaisir ; depuis la bataille du Bourgoz, mon porte-monnaie souffre de rudes courants-d'air.

(F. d'Avis de Vevey.)

A Ste-Croix.

Le Reban de l'ours.

Un reban ou rebanc, probablement le reduplicatif de banc, est dans le langage populaire de quelques hameaux de Ste-Croix, une excavation produite aux flancs d'un rocher par des érosions ou des mouvements glaciaires, dont la date se perd dans la profondeur du passé.

Le rebanc de l'ours, qui sert de titre à ces lignes, est situé à 20 ou 25 mètres au-dessous des pâturages parsemés de sapins qui recouvrent le mont de Baulmes.

Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement précis sur la légende de l'Ours qui lui a donné son nom. Ce qu'il y a de probable, c'est qu'à l'époque où il y avait encore des ours dans le Jura vaudois, on avait organisé une battue pour détruire un de ces hôtes incommodes, et que la bête, forcée par les chasseurs, s'était réfugiée dans cette espèce de caverne quasi-inaccessible aux pieds humains.

En effet, au dessus, le rocher est absolument à pic. Au-dessous, le cône de débris est très abrupt et permet à peine à quelques sapins chétifs, contournés, tourmentés, de se cramponner à ses flancs par des racines qui ressemblent à des tentacules et dont les suçoirs s'en vont, à l'aventure, chercher dans ce sol instable quelque humus bienfaisant.

A trente ou quarante mètres au-dessous du rebanc de l'ours, la pente se résout en précipice, et pourrait conduire l'imprudent qui s'y engagerait dans un monde meilleur.

Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années que le rebanc de l'ours est un lieu de pèlerinage à la mode. Pèlerinage, parce qu'il s'est formé, autour de cette grotte, un certain mystère, une légende qui, dans l'esprit de personnes timorées ou trop facilement enthousiastes, revêt des caractères fantastiques.

Les gens rassis, qui se disent bien informés, racontent ce qui suit.

Il y a quelque vingt ans, les habitants du village de Baulmes eurent à se plaindre de vols répétés de denrées et de déprédations aux propriétés.

Les victimes, qui étaient aux aguets, remarquèrent à la même époque des lueurs fréquentes contre les rochers du mont de Baulmes, et particulièrement intenses dans les nuits du samedi au dimanche.

Evidemment, on était sur la piste. Ces lueurs nocturnes n'étaient autre chose que le reflet des feux de bivouac des rôdeurs, qui faisaient ripaille du fruit de leurs rapines.

Cette conviction prit corps, les esprits s'enflammèrent et l'on convint de faire une expédition en règle, qui devait purger le pays des *chappardeurs* qui le rançonnaient.

On fit d'abord des reconnaissances qui permirent de se faire une idée exacte du lieu de repaire des bandits. On constata que l'accès en était des plus difficiles.

D'en-bas, il fut considéré comme impossible. D'en-haut, un gros sapin, à moitié sec, offrait seul sa tête chenue, comme point de passage, aux courageuses vedettes. Mais, entre la montagne et le sapin, il y avait un gouffre béant de 5 à 6 mètres de largeur. Que faire ?

On décida qu'on apporterait une grande échelle qu'on lancerait, comme un pont volant, de la montagne au sapin. Ces préliminaires terminés, on prit rendez-vous pour le samedi suivant.

M. le préfet d'Orbe prêta ses gendarmes, de courageux citoyens se joignirent aux représentants de l'autorité, et cette phalange d'hommes déterminés se rendit au poste périlleux où le devoir l'appelait. C'était au milieu de la nuit quand on arriva au passage difficile.

Là, on s'arrêta pour reprendre haleine et reconnaître le terrain. L'immense trou noir qui aboutit à la plaine était coupé de rougeurs inégales, qui allaient se dégradant en s'éloignant de la montagne.

« Les oiseaux sont dans le nid », dit un gendarme en se mettant à plat ventre et prêtant l'oreille. « Les feux sont allumés, l'on entend des voix..... va bien..... ils répètent souvent le mot « franc »..... ils se chicanent pour le partage du butin ; c'est le moment de nous dévaler : en avant ! et pas un mot. »

Les rôles étaient répartis. Un gendarme armé jusqu'aux dents franchirait le premier la passerelle aérienne en se laissant glisser sur le ventre, puis, successivement tous les conjurés, faisant ainsi une file non-interrompue qui présenterait, au moment de l'action décisive, une certaine cohésion.

Le gendarme qui avait parlé se glissa sur l'échelle inclinée, le fusil sur le dos, et toute la bande suivit, s'accrochant, dégringolant de branche en branche, comme des maraudeurs de profession.

Le moment était solennel.

Dans la grotte, la discussion continuait : les sons arrivaient brefs et distincts.

Evidemment les bandits, tout au partage de leur butin, ne se doutaient de rien.

Du pied du sapin, la petite troupe, étouffant son pas, s'avança un à un, armes au clair, guidée par la lueur du feu, sur l'étroite corniche qui longe le rocher.

Le gendarme-chef, suivi de très près par ses compagnons, arrivait à l'entrée de la grotte, bayonnette au fusil.

— Au nom de la loi !! je vous.....

— *Tsayé ! le gris avoué son tenerre !* répondit en riant un des malfaiteurs.

Un bruyant éclat de rire de tous les assistants accueillit ce court dialogue. Au lieu des sacrépantes qu'on s'apprêtait à saisir, cette troupe si décidée, si belliqueuse, se trouvait en présence de quatre paisibles *Sagnards*, faisant une modeste partie de brelan. Le mot « franc » qu'on avait entendu à plusieurs reprises, n'était autre que l'enjeu, la *tenue* des joueurs.

Ils étaient là, assis chacun sur un siège fait d'une

pierre, et rendu plus doux au moyen d'une poignée de menues branches de sapin.

La table de jeu se composait de deux fragments de rocher, capitonnés d'herbes sèches, et recouverts d'un sac plié en deux, servant de tapis. Sur un feu de bois mort, mijotait une purée de pois d'une appétissante odeur.

Il était plus de minuit. Pas moyen de sortir du rebanc de l'ours sans risquer de se briser des choses essentielles.

La troupe était donc consignée. Mais rarement consignés furent plus gais.

Le feu, actionné à grand renfort de branches sèches, projetait ses rayons sur toute l'étendue de cette belle salle voûtée, de vingt mètres de longueur, et lui donnait quelque chose d'étrange.

Les vivres et les liquides mis en commun, un pique-nique s'organisa autour du vaste foyer.

La purée de pois eut beaucoup de succès auprès des défenseurs de l'ordre et de la propriété, qui plongeaient à même la cuillère dans la marmite. En revanche, le saucisson de Baulmes fut fort apprécié par les *Sagnards*.

Les gourdes circulaient. Elles étaient grosses, les gourdes. Sous leur influence, celle du lieu, et surtout des circonstances vraiment extraordinaires qui réunissaient autour du feu des éléments aussi disparates, une grande animation régnait dans le rebanc.

Et les conteurs de s'en donner à cœur joie.

La présence des uniformes éveillait des souvenirs militaires. C'est qu'on avait encore de l'esprit de corps à ce moment-là, une chaîne bien plus forte que la sèche discipline d'aujourd'hui.

Il y avait là deux gars qui avaient passé le Saint-Gothard avec le 113^{me}, et dont la verve ne tarissait pas.

— Quel bon diable que ce commandant Ruffy ! Quelle bonne tête !

— Et notre major Bornand ! dit un *Sagnard*. Addor, celui des Pyramides, m'a dit souvent qu'il ressemblait à Kléber..... par le rire.

— Et le lieutenant André, en voilà un qui avait le feu sacré, et qui connaissait son affaire !

— Et Calame, le fourrier des fourriers, qui avait fait, pour son bataillon chéri, une chanson ayant pour refrain :

Bannière, bannière, tu nous réuniras toujours tous ;
Cent-treize, cent-treize, courons au rendez-vous.

Les gourdes circulaient.

Les chansons alternaient avec les récits. Les *Sagnards* racontaient leurs prouesses cynégétiques et les bons tours qu'ils avaient joués aux gendarmes. Et les *gris* riaient de bon cœur.

Quand l'aube vint projeter ses premières clartés sur les sombres forêts d'alentour, les vachers du mont de Baulmes entendirent un chœur puissant, sinon harmonieux, qui semblait monter de la plaine et dont le refrain était :

Que dans ces lieux règne à jamais
L'amour des lois, la liberté, la paix.

Dès lors, la légende du Rebanc de l'ours était établie.

L. C.

¹ En terratchu : « Tiens ! le gendarme avec son fusil ! »